



COMMUNES EXPRESS

Budgets et déficits

AUTIGNY

> **Budget 2016** Charges: 3,2 millions. Bénéfice projeté: 279 fr.
 > **Investissement** Achat d'un véhicule de voirie/tracteur pour 32 000 fr.
 > **Regroupement** L'assemblée a accepté le regroupement du corps de sapeurs-pompiers d'Autigny, Chénens et Cottens avec celui de La Brillaz.
 > **Elections 2016** Cinq membres du Conseil communal ont annoncé qu'ils ne se représenteraient pas aux élections communales de février: Philippe Chassot (syndic), Yvan Sapin (vice-syndic), Daniel Bovet, André Maradan et Antonio Spadafora.
 > **Participation** 33 citoyens, mardi.
 > **Source** Secrétariat communal. ARM

COTTENS

> **Budget 2016** Charges: 6,53 millions. Bénéfice projeté: 47 000 fr.
 > **Taux d'imposition** L'assemblée a validé la modification du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 89 à 85%. Le taux d'imposition sur le bénéfice et le capital des personnes morales passe de 97 à 93%.
 > **Regroupement** Les citoyens présents ont accepté le regroupement du corps de sapeurs-pompiers d'Autigny-Chénens-Cottens avec celui de La Brillaz.
 > **Elections 2016** Trois membres du Conseil communal ont annoncé qu'ils ne se représenteraient pas aux élections communales de février: Thierry Castella (vice-syndic), Jean-Claude Goasmat et Stéphane Noël.
 > **Participation** 101 citoyens, mardi.
 > **Source** Nicolas Chardonnens, syndic. ARM

CORMINBŒUF

> **Budget 2016** Bénéfice de 4500 francs pour un total de charges de 10,4 millions de francs.
 > **Investissements 2016** Les citoyens ont accepté la rénovation de locaux dans plusieurs bâtiments communaux pour 101 000 francs, l'achat de mobilier pour l'école 45 000 francs et l'assainissement du réseau des eaux usées et claires pour 2 millions.
 > **Adoption** de la modification des statuts de l'ACSMS.
 > **Participation** mardi soir, 60 citoyens.
 > **Source** Albert Lambelet, syndic. OW

GRANGES-PACCOT

> **Budget 2016** Charges: 15,9 millions. Bénéfice projeté: 22 300 francs. «Il faudra s'attendre à des perturbations dans les prochaines années», commente le syndic René Schneuwly, faisant référence à la construction du centre scolaire de Chavully et le réforme de l'imposition des entreprises.
 > **ACSMS** L'assemblée a accepté la modification de statuts de l'ACSMS qui devient le Réseau santé Sarine (RSS).
 > **Participation** 64 citoyens, lundi.
 > **Source** Assemblée communale. OW

LA SONNAZ

> **Budget 2016** déficit de 48 000 fr., total de charges de 4 mio.
 > **Investissements 2016** Report d'investissement: 230 000 fr. pour un immeuble à Cormagnens. Nouvel investissement de 200 000 fr. pour le remplacement d'un collecteur d'eaux claires à Lossy.
 > **Approbation** de la modification des statuts de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux.
 > **Divers** Après 16 ans passés au Conseil communal, dont 15 à la syndiculture, Claude Brohy a annoncé sa décision de ne pas se représenter. «Je pars avec le sentiment d'avoir accompli ma tâche, dans des fonctions intéressantes et enrichissantes», déclare l'intéressé. Les conseillers communaux Matthieu Imstepf et Nicola Robertini quittent également leurs fonctions.
 > **Participation** 74 citoyens, mardi soir.
 > **Source** Claude Brohy, syndic. NR

SARINE OUEST

Coup d'arrêt pour la fusion

ANNE REY-MERMET

Un énième écueil a sonné le glas pour la fusion Sarine Ouest. Après le refus d'une union à dix communes en mars, sept d'entre elles avaient remis l'ouvrage sur le métier. Autigny, Chénens, Cottens, Corserey, La Brillaz, Noréaz et Prez-vers-Noréaz étaient décidés à poursuivre l'étude de fusion sans Avry, Matran et Neyruz. Mais la commune de Prez-vers-Noréaz a finalement décidé de se retirer aussi. Le Conseil communal avance plusieurs raisons pour expliquer sa décision, les changements de législatifs au printemps 2016 pourraient «remettre en ques-

tion le travail effectué jusque-là», seule une fusion «à grande échelle» permettrait de «professionnaliser les services et d'assurer l'équilibre budgétaire».

Après ce nouveau retrait, les six communes restantes ont pris la décision d'abandonner le projet. «Il a été décidé qu'une reprise des discussions de fusion devrait plutôt avoir lieu après les élections de la prochaine législature. Les premières réunions ne reprendront bien entendu pas avant le printemps 2016, le temps que les nouveaux Conseils communaux se constituent et s'organisent», écrit

Marianne Dey, syndique de Chénens, dans le bulletin communal.

Si la fusion politique dans la région ne semble pas près d'être concrétisée, les rapprochements s'opèrent tout de même à différents niveaux. Lors des assemblées communales de ces derniers jours, plusieurs communes ont par exemple validé une fusion de leurs corps de sapeurs-pompiers. Dans un premier temps, les pompiers de La Brillaz vont collaborer avec ceux d'Autigny, Chénens et Cottens. A terme, les soldats du feu des quatre communes et ceux de Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz devraient tous travailler ensemble. I

Les PDC du Lac et de la Singine sont à la recherche de leur champion

CONSEIL D'ÉTAT • *Quel démocrate-chrétien pour défendre le siège qu'abandonnera Beat Vonlanthen l'an prochain? Les districts germanophones fourbissent leurs armes.*



Au PDC, d'aucuns verraient d'un bon œil la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach succéder à Beat Vonlanthen. CORINNE AEBERHARD-A

PATRICK PUGIN



Le député Thomas Rauber ne figurera pas, l'automne prochain, sur le ticket bourgeois pour l'élection du Conseil d'Etat. «La question s'est évidemment posée après l'élection de Beat Vonlanthen au Conseil des Etats», ne cache pas le démocrate-chrétien singinois. Mais après réflexion, la réponse est sans appel: il ne briguera pas l'investiture de son parti, dévolue à un germanophone. Thomas Rauber n'entend pas abandonner ses activités professionnelles: «J'aime la politique, mais elle reste pour moi une activité accessoire.»

Le député sera par contre candidat au Conseil communal de Tavel, le 28 février prochain. «Le PDC présente une liste très forte et ambitieuse d'occuper un quatrième siège et de prendre la syndiculture», expose Thomas Rauber. Qui défendra en outre sa place au Grand Conseil, où il a fait son entrée en 2011.

L'annonce de Thomas Rauber éclaircit quelque peu le jeu au sein du PDC singinois. Mais le président Laurent Baeriswyl ne peut guère s'avancer. Des personnes intéressées, bien sûr, il y en a. «Mais il faut d'abord qu'elles disent si oui ou non elles veulent y aller. Nous devrions avoir des réponses d'ici la fin janvier», indique-t-il, non sans préciser qu'il travaille de concert avec

son homologue lacois. «Nous devons déterminer, avec la commission électorale, si un ou deux candidats seront proposés aux délégués», précise-t-il.

Souvent présenté comme le favori de cette course à l'investiture, le député Markus Bapst (54 ans, Guin) ne dévoile pas ses intentions: «C'est trop tôt», dit-il. Il reconnaît cependant réfléchir à la question. «Mais je n'ai encore rien décidé.» Le député Bruno Boschung (52 ans, Wünnewil), premier vice-président du Grand Conseil en 2016, fait également office de papable.

Où sont les femmes?

Reste une donnée non négligeable, dont le parti ne manquera pas de tenir compte: la représentation féminine. Car le PDC, qui a droit à trois candidats sur la liste de l'entente bourgeoise, présente ses deux sortants, Georges Godel et Jean-Pierre Siggen. Les flanquer d'une femme serait sans doute politiquement opportun. «C'est un sujet d'actualité», ne cachait d'ailleurs pas André Schoenenweid, président cantonal, lors de la conférence de presse de l'alliance de droite (notre édition d'hier).

Certes, mais qui? Les Singinoises disposant du profil ne sont pas légion. En fait, il n'y en a qu'une: Christine Bulliard-Marbach. Réélue sous la Coupole fédérale le 18 octobre, la conseillère nationale, à n'en pas douter, passerait aisément l'obstacle. Au PDC, certains voient d'ailleurs cette option

d'un très bon œil. La principale intéressée, pour sa part, n'entend pas faire de déclaration définitive: «Je ne dis ni oui, ni non. Pour l'heure, je suis à Berne», indique-t-elle. Avant de préciser: «Nous disposons de bonnes candidatures potentielles, mais il est encore trop tôt pour prendre une décision. Les pourparlers se poursuivent.» L'encore syndique d'Ueberstorf - elle ne briguera pas un nouveau mandat en février prochain - fêtera ses 57 ans en octobre. Autant dire que pour Christine Bulliard-Marbach, le dernier train gouvernemental entre en gare.

«Je ne dis ni oui, ni non. Pour l'heure, je suis à Berne»

CHRISTINE BULLIARD-MARBACH

Mais dans la course à la succession de Beat Vonlanthen, il ne faut cependant pas oublier l'autre district alémanique. «Nous avons l'intention de présenter une candidature», annonce Fritz Herren, président du PDC lacois. Trop tôt, là encore, pour articuler des noms. Celui du vice-chancelier Olivier Curty a déjà circulé. Reste que si le PDC entend profiler une femme, le Lac peut se prévaloir de deux députées germanophones. Susanne Aebischer (40 ans, Chiètres), qui a rejoint le parti début 2013 après avoir claqué la porte du PBD, et Yvonne Stempfel-Horner (57 ans, Gu-

schelmuth), vice-présidente du parti cantonal.

Au PDC, pas grand monde ne semble cependant miser sur ces deux personnalités. Si la première, élue en 2011 au parlement cantonal, représente l'avenir, elle apparaît encore trop peu aguerrie. D'aucuns objecteront qu'Isabelle Chassot avait accédé au Conseil d'Etat à l'âge de 36 ans. Certes, mais elle avait déjà passé deux législatures sur les bancs du Grand Conseil. Quant à la seconde, députée depuis 1996, elle incarne plutôt le passé.

Une décision le 28 avril

Le nom d'une autre femme commence à circuler: celui d'Isabelle Emmenegger, 38 ans, directrice du comité d'organisation de la Fête fédérale de lutte Estavayer 2016. Une candidature cependant guère plausible: bien qu'elle siège au comité du PDC de Chiètres, elle n'a jamais occupé un mandat électif. Difficile, dans ces conditions, de prétendre à un siège au Conseil d'Etat...

Reste que le PDC lacois n'entend pas faire de la figuration. Cela fait depuis le départ du radical Hans Bächler, en 1991, que le district n'est plus représenté au Conseil d'Etat. «Il faut en tenir compte», soutient Fritz Herren. Sera-t-il entendu? Réponse le 28 avril prochain. Ce jour-là, dans leur antre de Neyruz, les délégués démocrates-chrétiens désigneront leurs trois candidats. Dont un(e) germanophone. I

COMMUNE EXPRESS

Le syndic s'en va

PONTAUX

> **Budget 2016** déficit de 53 163 fr. sur un total de charges de 2,761 mio.
 > **Investissements 2016** Report des crédits déjà votés: crédit de 16 000 fr. pour l'achat d'une deuxième pompe pour la STEP et 85 000 fr. pour la rénovation de la chapelle Saint-Gorgon de Nierlet-les-Bois. Nouveaux investissements: crédit de 10 000 fr. pour la modification d'une conduite d'eaux claires à la route des Trois Sapins, et de 7 700 fr. pour l'achat d'un nouveau lave-vaisselle pour l'Auberge.
 > **Approbation** du nouveau règlement des eaux usées et de la modification des statuts de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux.
 > **Divers** Patrick Kaeser a annoncé sa décision de ne pas se représenter, après 5 ans passés à la syndiculture et deux ans au Conseil communal, ce pour des raisons professionnelles. «Je le regrette car c'est une tâche passionnante», a-t-il relevé. Le conseiller communal Christian Moser quitte aussi ses fonctions.
 > **Participation** mardi soir 34 citoyens
 > **Source** Patrick Kaeser. NR



Le retrait de Prez-vers-Noréaz a entraîné l'abandon du projet. VINCENT MURITH-A